Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 21/08/2025

PERLANDIS E.Leclerc Perlandis rappelle Farce porc et veau



- Noms des modèles ou références concernés : **Farce porc et veau**
- Marque : **Sans**
- **GTIN 2620135000000 Lot 250725 Date limite de consommation 22/08/2025**
  GTIN 2600135000000 Lot 250725 Date limite de consommation 22/08/2025
- Conditionnements : **Vrac ou barquette**
- Date début/fin de commercialisation : **du 18/08/2025 au 19/08/2025**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Marque de salubrité : **/**
- Zone géographique de vente : **Leclerc Lannion centre route de guingamp**
- Distributeurs : **E. Leclerc Lannion centre route de Guingamp**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Présence de corps étranger**
- Risques encourus par le consommateur : **Inertes (verre, métal, plastique, papier, textile...)**
- Description complémentaire du risque : **En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Détruire le produit.**
- Préconisation sanitaire :
  En raison du risque de blessures / effets indésirables suite à l'ingestion de ce produit, par précaution il est recommandé aux personnes qui détiendraient des produits appartenant au(x) lot(s) décrit(s) ci-dessus de ne pas les consommer.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 5 septembre 2025**

CONTACT

- Numéro de contact : **0296467666**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre